

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3350**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Ressources documentaires et base de données option analyse de données géo-référencées appliquées à la distribution et aux services

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université du Maine - Le Mans Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université du Maine, Recteur de l'académie, Président de l'université du Maine

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

325 Documentation, bibliothèque, administration des données

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels ont à gérer l'information. Ils collectent des données : identifient les besoins, les bases de données disponibles. Ils évaluent leur pertinence notamment en termes de qualité. Ensuite ils traitent l'information en choisissant des outils et des méthodes appropriés. Ils communiquent ensuite des résultats pertinents et synthétiques à la direction de l'entreprise. Ils contribuent à la mise en oeuvre de la politique de l'entreprise ou de l'organisme. Ils optimisent le travail de terrain des opérateurs et organisent les itinéraires de commerciaux, ou de livreurs en leur fournissant des données nécessaires à l'accomplissement de leur travail (cartes, données socio-économiques, par exemple). Ils peuvent également, sur le plan du développement local, élaborer des diagnostics en vue de perspectives d'aménagement et d'équipement.

Enfin ils aident à la décision dans le cadre de l'élaboration des choix stratégiques de l'entreprise ou de l'organisme. Ils proposent des localisations pour de nouvelles implantations, analysent un bassin de chalandise, contribuent à la réalisation de documents de planification et de gestion territoriale, etc.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : - Chargé d'études
- Chargé de mission intercommunale
 - Technicien géomaticien,
 - Cartographe développeur
 - Analyste de données géoréférencées
 - Assistant sur Système d'information géographique
 - Opérateur de réseaux
 - Assistant d'urbaniste
 - Architecte géomaticien...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Enseignement fondamental :

Réseaux, liens, systémique ; consommation, marchés et géomarketing ; stratégies d'entreprises, appareils, filières

- Langue anglaise appliquée au monde des entreprises

- Enseignement méthodologique :

Enquête, analyse de données ; systèmes de gestion de base de données ; systèmes d'information géographique ; analyse multicritère ; présentation des concepts des bases de données géographiques, de l'analyse spatiale, sémiologie graphique ; maîtrise des logiciels MapInfo et Arcview ; méthodes de géomarketing appliquées aux SIG ; acquisition de données (scannerisation, digitalisation) ; bases de données disponibles sur le marché : analyse critique de leur validité et de leur pertinence (contenu, résolution, précision, coûts)

Gestion de projet ; conception et gestion de sites internet ; méthode de recherche d'emploi et de stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lemans.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :